



Saint-Félicien, le mercredi 3 décembre 2025

Bonjour,

Centre d'Action Bénévole Domaine-du-Roy est un organisme dont la mission est de promouvoir et de soutenir l'action bénévole dans les différents secteurs de l'activité humaine et de répondre, en suscitant la participation des bénévoles, aux besoins de bénévolat sur tout le territoire de la MRC du Domaine-du-Roy. Nous dispensons également des services d'aide au maintien à domicile des personnes âgées et de services alimentaires.

De nombreux âgés que nous accompagnons chaque année rencontrent des difficultés avec le numérique. **Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40\$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les âgés vulnérables et à faible revenu.**

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. De nombreuses personnes rencontrent des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Elles peuvent avoir du mal à utiliser Internet, un ordinateur, une tablette ou un cellulaire.

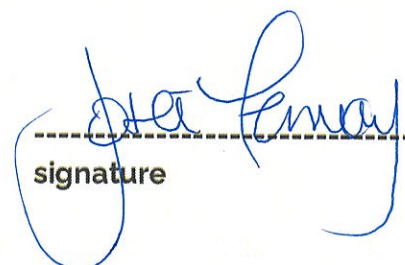
Cette situation est loin de concerner uniquement les personnes âgées de plus de 75 ans. On peut penser aux personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, aux personnes immigrantes, aux personnes qui ne parlent pas français ou anglais, aux personnes en situation de handicap. Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont parties prenantes de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Les personnes qui fréquentent notre organisme vivent déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi leur ajouter un fardeau de 1,40\$ par mois (16,80\$ par année) ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.
Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,

Nom et prénom **JOSÉE LEMAY**
Titre **Directrice du Centre Action Bénévole**
Domaine du - Roy
Coordonnées
418 679 4646 poste 2810


signature

Saint-Félicien, le mercredi 3 décembre 2025

Bonjour,

Centre d'Action Bénévole Domaine-du-Roy est un organisme dont la mission est de promouvoir et de soutenir l'action bénévole dans les différents secteurs de l'activité humaine et de répondre, en suscitant la participation des bénévoles, aux besoins de bénévolat sur tout le territoire de la MRC du Domaine-du-Roy. Nous dispensons également des services d'aide au maintien à domicile des personnes âgées et de services alimentaires.

De nombreux aînés que nous accompagnons chaque année rencontrent des difficultés avec le numérique. **Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40\$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les aînés vulnérables et à faible revenu.**

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. De nombreuses personnes rencontrent des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Elles peuvent avoir du mal à utiliser Internet, un ordinateur, une tablette ou un cellulaire.

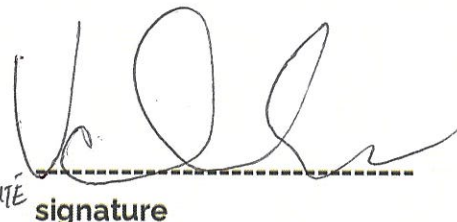
Cette situation est loin de concerner uniquement les personnes âgées de plus de 75 ans. On peut penser aux personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, aux personnes immigrantes, aux personnes qui ne parlent pas français ou anglais, aux personnes en situation de handicap. Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont parties prenantes de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Les personnes qui fréquentent notre organisme vivent déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi leur ajouter un fardeau de 1,40\$ par mois (16,80\$ par année) ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.
Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,

Nom et prénom VALERIE COULOMBE
Titre RESPONSABLE SERVICE COMMUNAUTÉ
Coordonnées 418-679-1712
POSTE 2813



signature